



## CODE DE CONDUITE ET D'ÉTHIQUE DU JOUEUR

## ANNEXE 3

Pour bénéficier au maximum de la pratique du soccer amateur, le joueur doit avoir des attitudes et des comportements qui découlent du plus pur esprit sportif.

L'important n'est pas nécessairement de gagner ou de perdre, mais bien la manière dont il pratique le soccer. Il ne doit jamais perdre de vue qu'il s'agit d'un jeu. Pour obtenir le maximum de profit du soccer, tout joueur devra :

1. Participer parce que je le veux, non pas parce que mes parents ou éducateurs le veulent.
2. Respecter les règles et l'esprit du jeu.
3. Respecter en tout temps les arbitres, les adversaires et leurs supporters.
4. Toujours rester maître de soi afin d'éviter toute bagarre et échanges verbaux agressifs qui peuvent gâcher le sport pour tout le monde.
5. Avoir une conduite exemplaire sur et hors du terrain en utilisant un langage sans injure, expression vulgaire ou blasphème.
6. Apporter la même considération et collaboration à tous ses coéquipiers.
7. Se souvenir que les éducateurs et les officiels sont là pour aider. J'accepterai leurs décisions et ferai preuve de respect à leur égard.
8. Engager toutes ses forces dans le jeu en évitant le découragement dans l'échec et la vanité dans la victoire.
9. Respecter le bien d'autrui et éviter tout vol ou acte de vandalisme.
10. Gardez à l'esprit que gagner n'est pas tout et qu'avoir du plaisir, améliorer ses compétences, se faire des amis et faire du mieux que l'on peut est tout aussi important.
11. Ne faire aucune discrimination raciale, sexiste ou sexuelle.
12. Utiliser les réseaux sociaux, Internet et autres médias électroniques de façon éthique et respectueuse de mes collègues, entraîneurs et dirigeants, ne pas s'en servir pour provoquer l'adversaire ou un autre membre de l'A.s. Blainville.
13. Éviter toute consommation de boissons alcooliques, de drogues ou toute consommation de produits de dopage sportif.

*Le « code de conduite pour la protection des jeunes athlètes » de l'A.S. Blainville prévoit que chaque joueur doit lire le code de conduite et d'éthique du joueur et signer la « Déclaration d'engagement ». Un manquement ou un non-respect à une obligation de ce code pourrait entraîner une sanction.*

### Un esprit sportif, s'il vous plaît! Pour le bien du jeu !

---

**Association de soccer de Blainville.**

CODE DE CONDUITE POUR LA PROTECTION DES JEUNES ATHLÈTES



## CODE DE CONDUITE ET D'ÉTHIQUE DE L'ENTRAÎNEUR

## ANNEXE 4

L'entraîneur doit avant tout être conscient de l'importance de son rôle et de la grande influence qu'il a sur ses joueurs et sur son entourage. Il doit assumer une mission d'éducation et de formation physique, morale et sociale auprès des joueurs et se montrer digne de cette responsabilité. Il doit s'attacher davantage au bien-être et aux intérêts de ses joueurs qu'à leur fiche de victoires et de défaites. Il ne doit pas considérer le sport et le soccer comme une fin en soi, mais comme un outil d'éducation. Afin d'accomplir sa tâche avec succès, l'entraîneur doit:

1. Être raisonnable lors de la programmation des jeux et des pratiques en gardant à l'esprit que les jeunes joueurs aient d'autres intérêts et obligations, et ce en fonction du niveau de jeu du joueur.
2. Avoir des exigences raisonnables envers les joueurs pour ce qui est du temps et de l'énergie demandés pour l'entraînement, la compétition et les autres activités.
3. Enseigner à ses joueurs un esprit sportif et respecter les règles officielles du jeu et leurs adversaires.
4. Respecter les décisions des arbitres, appuyer ces derniers en tout temps et exiger un comportement similaire de ses joueurs.
5. Respecter les entraîneurs, les joueurs adverses et leurs supporters et exiger un comportement identique de ses joueurs.
6. S'assurer que tous les joueurs reçoivent le même enseignement, le même soutien et un temps de jeu équitable
7. Éviter toute ridiculisation de ses joueurs. Les enfants jouent aussi pour s'amuser et doivent être encouragés pour avoir confiance en eux.
8. S'assurer que les équipements et les installations sont sécuritaires et conviennent à l'âge et aux aptitudes des participants.
9. Se rappeler que les enfants ont besoin d'un éducateur qu'ils peuvent respecter. Il faut être généreux avec ses éloges et donner le bon exemple.
10. Ne faire aucune de discrimination raciale, sexiste ou sexuelle.
11. Prioriser le club dans mes activités de coaching.
12. Éviter toute consommation de boissons alcooliques ou de drogues devant ses joueurs et les sensibiliser aux problèmes reliés à la consommation de ces produits ainsi qu'au dopage sportif.
13. Utiliser les réseaux sociaux, Internet et autres médias électroniques de façon éthique et respectueuse de mes collègues, entraîneurs et dirigeants, ne pas s'en servir pour provoquer l'adversaire ou un autre membre de l'organisation.
14. Encourager et développer le sentiment d'appartenance en prenant part aux activités du club.

*Le « code de conduite pour la protection des jeunes athlètes » de l'A.S. Blainville prévoit que chaque entraîneur doit lire le code de conduite et d'éthique de l'entraîneur et signer la « Déclaration d'engagement ». Un manquement ou un non-respect à une obligation de ce code pourrait entraîner une sanction.*

### **Un esprit sportif, s'il vous plaît! Pour le bien du jeu !**

---

**Association de soccer de Blainville.**

CODE DE CONDUITE POUR LA PROTECTION DES JEUNES ATHLÈTES



## CODE DE CONDUITE ET D'ÉTHIQUE DU PARENT

## ANNEXE 5

Il est important qu'une étroite collaboration existe entre les parents, l'école et les sports. Les parents soucieux du développement de leur enfant doivent s'intéresser à leur mieux-être et connaître les valeurs éducatives véhiculées par le sport. Ils doivent donc collaborer à l'utilisation du soccer comme moyen d'éducation et d'expression pour que leur enfant en retire des effets bénéfiques. Pour bien s'acquitter de leurs devoirs, les parents doivent adopter les comportements suivants :

1. Avoir une bonne conduite et utiliser un langage approprié.
2. Ne jamais oublier que leurs enfants jouent au soccer pour leur propre plaisir, pas pour celui de leurs parents
3. Éviter toute violence verbale envers les joueurs et appuyer tous les efforts déployés en ce sens.
4. Se souvenir que les enfants apprennent mieux par l'exemple. J'applaudirai les bonnes performances de l'équipe de mon enfant et de l'adversaire.
5. Enseigner à ses enfants que faire de son mieux est aussi important que gagner, afin que mon enfant ne se sente jamais découragé par le résultat d'une partie.
6. Aider leurs enfants à chercher à améliorer leurs habiletés et à développer leur esprit sportif.
7. Apprendre à leurs enfants qu'un effort honnête vaut tout autant que la victoire.
8. Respecter les décisions des arbitres et ne pas contester leurs décisions ou l'honnêteté des officiels en public.
9. Juger objectivement les possibilités de leurs enfants et éviter les projections.
10. Ne jamais tourner en ridicule son enfant ou un autre enfant parce qu'il a commis une faute ou qu'il a perdu le match.
11. Encourager leurs enfants par leur exemple à respecter les règlements et à résoudre les conflits sans agressivité ni violence. Je soutiendrai tous les efforts pour bannir toutes les insultes verbales et physiques des activités sportives des enfants.
12. Avoir des exigences raisonnables envers les joueurs pour ce qui est du temps et de l'énergie demandés pour l'entraînement, la compétition et les autres activités.
13. Respecter et reconnaître les éducateurs, aux bénévoles qui consacrent leur temps aux activités sportives de mon enfant.
14. Ne faire aucune de discrimination raciale, sexiste ou sexuelle.
15. Utiliser les réseaux sociaux, Internet et autres médias électroniques de façon éthique et respectueuse et ne pas s'en servir pour provoquer l'adversaire ou un autre membre de l'organisation.

**Un esprit sportif, s'il vous plait! Pour le bien du jeu !**

---

**Association de soccer de Blainville.**

CODE DE CONDUITE POUR LA PROTECTION DES JEUNES ATHLÈTES



## DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

**ANNEXE 6**

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT À SE CONFORMER AU CODE DE CONDUITE ET D'ÉTHIQUE DE L'A.S. BLAINVILLE.

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Fonction au sein de l'organisation : \_\_\_\_\_

Num de carte affiliation : \_\_\_\_\_

Je confirme avoir pris connaissance du CODE DE CONDUITE POUR LA PROTECTION DES JEUNES ATHLÈTES.

NON  OUI

Je confirme avoir pris connaissance de la fiche « Étapes à suivre pour signaler un abus pédosexuel »

NON  OUI

Je confirme avoir pris connaissance de la fiche « Étapes à suivre pour signaler un comportement inapproprié »

NON  OUI

Je confirme avoir pris connaissance Du code de conduite et d'éthique spécifique à mon statut.

CODE DU JOUEUR  CODE DE L'ENTRAINEUR  CODE DU PARENT

J'accepte de me conformer au Code de conduite pour la protection des jeunes athlètes de l'A.S. Blainville ainsi qu'au code de conduite et d'éthique qui régit mon statut à l'A.S. Blainville.

\_\_\_\_\_  
NOM :

\_\_\_\_\_  
DATE